

# **REGLEMENT DU CONCOURS CARNASSIERS FLOAT-TUBE DU 5 OCTOBRE 2014 SUR LE LAC DU TOLERME (46)**

Cette compétition amicale est organisée par l'AAPPMA du Haut-Quercy et concerne la pêche des carnassiers avec des leurres artificiels et naturels. Elle se déroule exclusivement en float-tube en classement individuel.

La pêche au vif au posé (flotteur) interdite.

La compétition est sera réglementée par le présent règlement. Il devra obligatoirement être suivi par tous les concurrents.

## **Inscriptions :**

Les compétiteurs disposeront de tous les éléments d'informations et d'inscription sur le blog : <http://pechehautquercy.over-blog.com/>

Les inscriptions seront enregistrées par courrier (renseignements au 06 08 82 50 59 ou sur le blog dans le menu **contact**).

Le nombre de compétiteurs sera limité à 40 (seuls les 40 premiers inscrits seront retenus). Une liste d'attente sera mise en place en cas de désistement.

Les inscriptions seront closes le 15 septembre 2014.

Les bulletins sont à envoyer à l'adresse postale de l'association :        Baldy  
Gaston

446 rue du 19 Mars

1962

46400 St-

Céré

## **Tarif des inscriptions :**

- 15 euros par pêcheur repas en sus(voir fiche inscription)

Le café du matin est compris dans le prix de l'inscription.

Le paiement devra être effectué uniquement par chèque

L'inscription sera considérée comme définitive à réception :

- du règlement par chèque libellé à l'ordre de l'Aappma du Haut-Quercy.
- de la feuille d'inscription jointe au règlement et de la décharge
- de l'autorisation parentale écrite pour les mineurs

**Toute inscription est définitive, aucun remboursement ne sera effectué.**

## **Caractéristiques et conditions :**

La compétition se déroule exclusivement en float-tube en classement individuel.

Les mineurs doivent présenter, à l'inscription, une autorisation parentale.

## **Modes de pêche :**

En action de pêche, chaque pêcheur ne pourra utiliser qu'une canne munie d'un moulinet. Cependant, les concurrents peuvent avoir le nombre de cannes qu'ils désirent sur leur float-tube.

La pêche se pratiquera uniquement en no kill.

La pêche en marchant dans l'eau et depuis la berge est interdite.

Il est permis d'utiliser une épuisette pour hisser les poissons. Sont autorisés les pinces buccales pour saisir de façon non traumatisante les poissons.

La pêche se déroule librement sur le secteur du lac autorisé à la pêche mais en respectant une distance de 10 m entre les concurrents en action de pêche.

## **Embarcation et équipements :**

- Float-tube sans moteur électrique.
- Sondeur, GPS autorisés.
- Un gilet d'aide à la flottaison est **OBLIGATOIRE**. Tout manquement à cette disposition entraînera la disqualification du participant.

Toutes les embarcations doivent être aux normes, en règle, et les participants avoir une assurance responsabilité civile.

Chaque participant devra être en possession d'un téléphone portable ou d'un sifflet (sifflet fourni) afin de prévenir les commissaires pour faire mesurer leurs prises, mais aussi pour avertir d'une avarie ou autre information utile.

Après mesure, le poisson sera remis directement à l'eau de façon à lui garantir les meilleures chances de survie

## **Comptabilisation des prises :**

Les espèces comptabilisées sont le sandre, la perche, le brochet et le Black-bass. La taille des poissons est mesurée depuis l'extrémité de la gueule fermée à l'extrémité de la queue déployée.

Les points seront comptabilisés à raison de 1 point/millimètre à partir des tailles réglementaires suivantes : Brochet: 50cm - Sandre 40cm - Perche 20cm - Black-Bass 25cm

Pour la mesure des poissons, les commissaires seront repartis sur deux zones. Ils se déplaceront à la demande des compétiteurs.

Le classement s'effectue dans l'ordre décroissant des points obtenus, en cas d'égalité, le participant ayant capturé le moins de poissons est déclaré vainqueur.

Un classement général permettra de récompenser les trois premiers.

## **Déroulement :**

### **Horaires de pêche :**

Compétition en 2 manches de 3 heures 30 minutes

### **Planning :**

Dimanche 5 octobre 2014

7h : accueil des compétiteurs / vérification des inscriptions / Café

7h30 : briefing sur le déroulement de la journée (sécurité, règlement)

8h30 : début de la première manche

**12h00** : fin de la première manche

**12h30** : repas

**13h30** : préparation des compétiteurs

**13h45** : début de la seconde manche

**17h15** : fin de la seconde manche

**17h45** : proclamation des résultats et remise des récompenses

**Intempéries :**

En cas de forte intempérie, la compétition pourra être annulée. Les organisateurs se réservent le droit de reporter la compétition ou de rembourser les sommes engagées.

Si la compétition est interrompue après la moitié de sa durée totale, les résultats acquis au moment de l'arrêt feront office de résultats finaux.

**Modifications :**

Les organisateurs se réservent le droit à des modifications de règlement et restent souverains concernant la modification du présent règlement.

**Application du règlement :**

Tous les participants doivent respecter le règlement sous peine de disqualification.